

Lévis-infos

N°2
JUN
2014

JOURNAL MUNICIPAL DE LÉVIS-SAINT-NOM

(MAIRIE)

Réunion Gendarmerie (P.3)



L'été est proche, période propice aux absences, aux vacances et aux cambriolages.

La Gendarmerie nous invite à la vigilance et à la prévention.

Lors d'une réunion en mairie, elle nous a présenté les différents conseils et mesures à suivre...

(FINANCES)

Budget communal 2014 (P.7)



Voté par le Conseil municipal, le 5 mars dernier, le Budget Primitif 2014 de la commune s'inscrit dans la continuité des budgets des précédents exercices.

Découvrez-en les grandes lignes en pages intérieures...



La Mairie vous informe sur www.levis-saint-nom.fr



EDITO

Madame, Monsieur,

A nouvelle équipe, nouveau journal municipal : dans la continuité des précédents, il restituera l'action municipale, les événements de la vie locale, de la vie associative, ainsi que des informations pratiques. Plus étoffé, sa parution sera à l'avenir trimestrielle.



L'équipe municipale est désormais à pied d'œuvre au service de notre commune dans tous ses domaines de compétence, en matière d'urbanisme, pour le CCAS, l'école, ainsi que pour la mise en œuvre des travaux et aménagements prévus au budget 2014. Ce numéro fait d'ailleurs le point sur le budget qui, comme les années précédentes, s'équilibre sans emprunt et sans augmentation des recettes fiscales. Il prévoit la réalisation de travaux de voirie, le remplacement de la chaudière de l'école, le démarrage de la construction du Centre de loisirs, l'électrification des cloches de l'église et des travaux au cimetière.

A la veille des vacances, un point complet est également fait sur la prévention des cambriolages.

Il vous fera enfin découvrir le nouveau sentier de Maincourt et vous fera voguer en compagnie de notre navigateur local.

Bel été à toutes et tous. ●

Votre Maire

Anne Grignon

(SCOLAIRE)

Rentrée 2014

L'école des Sources est constituée de 6 classes : 2 classes de maternelle et 4 classes de primaire et est dirigée par Mme Liliane Lavergne.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les nouveaux horaires de l'école des Sources seront les suivants :

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
Lundi Mardi - Jeudi Vendredi	9h - 12h	13h45 - 16h
Mercredi	9h - 12h	

La pause méridienne a été allongée d'1/4 d'heure afin de permettre une meilleure organisation des deux services de restauration scolaire.

• Accueil Périscolaire

L'accueil peut accueillir 80 enfants dont 30 maternels au maximum.

L'accueil fonctionne en période scolaire : le matin, de 7h45 à 9h : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis. Le soir, de 16h à 19h : les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

• Etude surveillée

Sous réserve d'une capacité de 30 enfants maximum, le Centre propose une étude surveillée de 16h45 à 17h30 pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

• Accueil de loisirs

Le centre peut accueillir 50 enfants dont 20 maternels au maximum.

L'accueil fonctionne :

tous les mercredis en période scolaire de 12h à 19h.

Pendant les vacances et selon un calendrier d'ouverture, du lundi au vendredi de 7h45 à 19h et en demi-journées.

Vous pouvez retrouver le dossier d'inscription, le règlement intérieur ainsi que les nouveaux tarifs du Centre sur le site de la commune www.levis-saint-nom.fr rubrique Enfance et Education.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Gwenaëlle Abib, directrice du Centre soit par mail : levis.clsh@wanadoo.fr ou par téléphone au 01 34 61 88 12.

→ MAIRIE

Résumé Conseil municipal



Séance du 23 mai 2014

● Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY).

Le Conseil désigne Mme Anne Grignon pour représenter la commune à l'Assemblée Spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités au Conseil d'administration de l'EPFY.

● Commission communale des impôts directs.

Le Conseil municipal adopte une liste de 6 titulaires et 6 suppléants.

● Indemnité de conseil allouée au comptable de la commune.

Pour ses prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, financière et comptable, le Conseil attribue une indemnité au comptable du Trésor Public.

● Cellule d'animation des contrats Bassin "Remarde amont" et "Yvette amont" du PNR.

Le Conseil inscrit en dépense la contribution 2014 de la commune à la cellule d'animation pour un montant de 247 €.

● Indemnisation de la commune de Dampierre-en-Yvelines.

Le Conseil municipal approuve l'indemnisation de la commune de Dampierre suite à déficiences constatées à l'issue du prêt à titre gracieux d'une cureuse à fossés et ce, à hauteur de 1050 €.

● Convention Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France (CIG).

Le Conseil approuve une convention de mise à disposition d'un agent du CIG pour une mission d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme au taux horaire de 57,50 €.

● Fête de l'école du 28 juin 2014.

Le Conseil renouvelle la convention tripartite entre l'école des Sources, l'association "La Récré" et la Commune.

● Restauration scolaire.

Approbation d'une augmentation des tarifs du restaurant scolaire de 1% au 1er septembre 2014 au titre du réajustement annuel.

● Décisions du Maire par délégation du Conseil municipal :

Rappelant l'obligation réglementaire d'assurer sur la commune un service de fourrière, Mme Anne Grignon fait part de la conclusion d'une convention avec la SACPA.

Conclusion avec la SAFER d'une convention de mise à disposition d'une parcelle sise au lieu dit Malpou d'une surface de 2,50 ha.

Questions diverses

Mme Anne Grignon présente les commissions thématiques de la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) et du PNR invitant les membres intéressés à y participer.

Mme Grignon présente l'initiative "Mijote et Sucrine" supposant l'installation sur le parking de l'école des Sources d'un commerce itinérant proposant petite épicerie locale et plats cuisinés tous les mardis à compter du 10 juin.

Mme Grignon dresse un bilan de l'intercommunalité et de ses perspectives d'évolution, chaque conseiller exposant sa vision sur ce point.

Enfin, Mmes Orain et Santerne font état de l'élection de M. Petitprez en qualité de Président du SICTOM.

Le prochain Conseil est fixé au 24 juin. ●

(SECURITE)

Réunion gendarmerie



→ Le 28 avril, quelques 80 lévisiens ont assisté à la réunion publique avec la Gendarmerie de Chevreuse. Le lieutenant Norroy, qui commande la brigade de Chevreuse, et l'adjudant Freslon ont rappelé que le nombre de cambriolages à Lévis-Saint-Nom était relativement faible en comparaison du nombre de faits observés au sein du territoire de la brigade, faisant du village un espace considéré comme préservé.

Il a été néanmoins observé un pic de cambriolages à l'automne 2013. Pour éviter les vols avec ou sans effraction qui représentent toujours de véritables traumatismes, la vigilance de chacun s'impose. Après avoir exposé les missions et l'organisation de la brigade territoriale de Chevreuse, les gendarmes ont insisté notamment sur l'importance du bon voisinage dans la prévention des cambriolages.



Ils attirent l'attention sur le fait que les vols ont lieu dans l'après-midi, que les occupants soient présents ou non, et sur une forme de plus en plus fréquente d'intrusion où les voleurs se font passer pour des agents EDF (pour une vérification des compteurs) voire des policiers (avec de faux justificatifs). Un mode opératoire autorisant un prérepage des

lieux. Les bijoux et l'argent sont recherchés avant tout.

La Gendarmerie de Chevreuse invite à lui signaler les faits suspects par téléphone au 01 30 52 15 48 ou au 17.

Les informations sont traitées dans une banque de données qui permet aux enquêteurs basés à Rambouillet de faire des recoupements. **Les conseils pour réduire les risques :**

Informez vos voisins de vos absences. Faites relever votre courrier régulièrement. Si possible demandez leur d'ouvrir les volets en journée. Confiez vos clés à une personne de confiance. Informez la Gendarmerie dès que vous vous absentez plusieurs jours en lui adressant la fiche "Tranquillité Vacances" qui reste valable toute l'année.

Protégez votre domicile

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance, Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont facilement accessibles. Attention les fenêtres situées à l'arrière de votre maison sont souvent celles préférées des voleurs, Ne laissez pas votre courrier s'entasser dans la boîte aux lettres. Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage... Ne laissez pas vos messages sur votre répondeur téléphonique. Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des visiteurs.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Faites attention aux intrus

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile (un démarcheur par exemple), assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Mettez vos biens à l'abri des regards malveillants.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, cartes de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Prenez des mesures pour dissuader les cambrioleurs

Le temps et le bruit dissuadent les cambrioleurs. Une porte d'entrée résistante associée à une serrure multipoint (les cambrioleurs passent 9 fois sur 10 par la porte d'entrée), des fenêtres renforcées, un dispositif de blocage des ouvertures, un système de surveillance, etc... seront des atouts précieux pour limiter les risques. ●

Plus d'infos sur le site de la mairie : www.levis-saint-nom.fr en téléchargeant la brochure "Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes".

Profitez de l'opération "Tranquillité vacances"

en téléchargeant l'imprimé (ci-dessus) sur www.levis-saint-nom.fr/images/stories/actualites/otvdeindiv.pdf opération tranquillité vacances" à déposer ou à adresser par courrier au 71, route de Rambouillet - 78460 Chevreuse ou par mail : bta.chevreuse@gendarmerie.interieur.gouv.fr

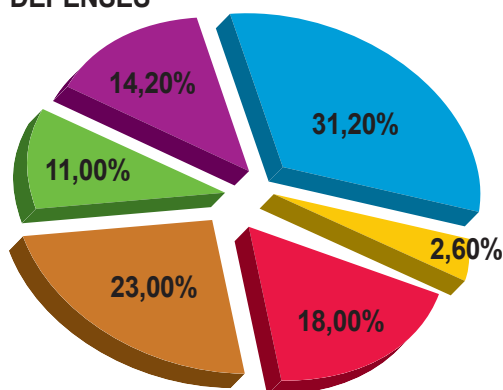


ECONOMIE

Budget communal

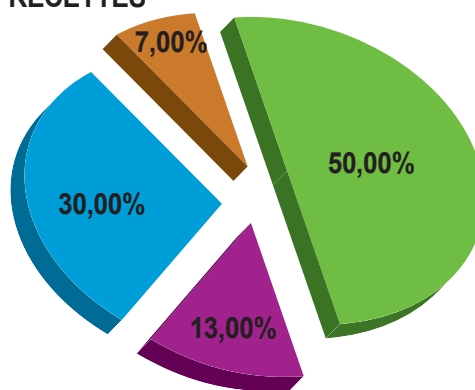
FONCTIONNEMENT : BUDGET DE 2 078 720 €

DEPENSES



- Charges générales
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Reversement au FNGIR et FPIC
- Virement à la section d'investissement
- Dépenses imprévues

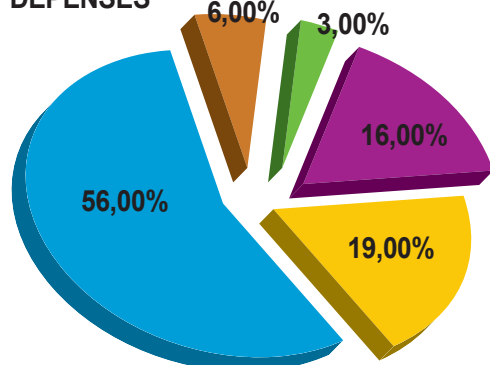
RECETTES



- Excédent de fonctionnement reporté de 2013
- Revenus de produits
- Impôts et taxes
- Dotations et participations de l'état

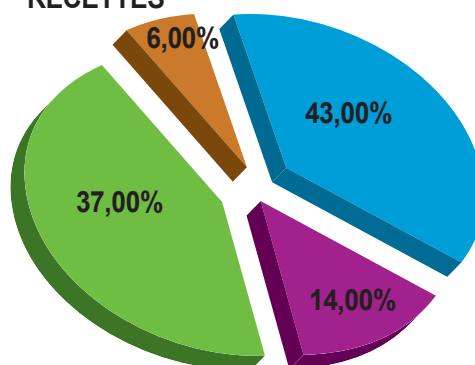
INVESTISSEMENT : BUDGET DE 1 514 440 €

DEPENSES



- Bâtiments (Centre polyvalent, Ecole, Centre de loisirs, Eglise...)
- Foncier
- Matériel
- Provisions pour travaux
- Déficit d'investissement 2013

RECETTES



- Excédent de fonctionnement reporté de 2013
- Réserves
- Subventions d'investissement
- Ressources propres

Budget Primitif Commune 2014

→ Voté par le Conseil municipal, le 5 mars dernier, le Budget Primitif 2014 de la commune s'inscrit dans la continuité des budgets des précédents exercices. Le résultat de clôture du Compte Administratif 2013 est excédentaire.

Le budget 2014 repose sur trois principes :

- maintien des taux des taxes locales pour ne pas alourdir les impôts,
- pas d'emprunt pour conserver un endettement nul,
- maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir une capacité d'autofinancement permettant de réaliser les investissements sans recourir à l'emprunt.

1 - Fonctionnement

La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue une priorité et un effort constants. Cette année, les trois postes de dépenses évoluent de la manière suivante :

- les charges générales réduites (- 4%), pour gérer les dépenses journalières et réaliser les nombreux travaux ponctuels d'entretien de la voirie communale, les charges de personnel maîtrisées, malgré l'inflation, la réforme des rythmes scolaires, l'augmentation des charges patronales et la TVA à 10% sur les services,
- les charges de gestion courante réduites (- 6%), pour équilibrer les budgets annexes du CCAS et de la CDE, et parti-

ciper aux divers organismes de regroupement.

La commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent inchangés :

- taxe d'habitation (TH) : 14.01 %
- taxe sur le foncier bâti (TFB) : 10.14 %
- taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 59.74 %

- cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.76 %

Les dépenses du budget de fonctionnement 2014 augmentent annuellement du fait de l'instauration du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) prélèvement obligatoire de l'Etat pour réduire sa dette. Le bon résultat reporté de 2013 permet de basculer un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 650 000 €.

Concernant les recettes, la perception des taxes et impôts suit l'inflation (+ 1,2 %) alors que les dotations de l'Etat sont en diminution (- 3 %).

Le résultat de fonctionnement 2013 reporté sur 2014 est stable par rapport à celui de l'année précédente.

2 - Investissement

Le budget d'investissement 2014 prévoit l'engagement et/ou la réalisation des aménagements et travaux réalisés en autofinancement et grâce à l'obtention de subventions de la Région, du Département, des établissements publics et de l'Etat.

A ce titre, les principales dépenses inscrites au budget sont :

- Foncier : achat d'un terrain pour la construction du nouveau Centre de loisirs, extension du Centre polyvalent pour stockage,
- Ecole : remplacement de la chaudière et du mobilier scolaire de deux classes,
- Eglise : électrification des cloches,
- Cimetière : reprise des concessions,
- Travaux : acquisition d'une épaveuse.

Budget Primitif Assainissement 2014

→ Voté également par le Conseil Municipal, le 5 mars 2014, le Budget Primitif 2014 de l'assainissement s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

travaux

Le budget d'exploitation 2014 s'équilibre, compte tenu des dépenses suivantes : le contrat d'entretien du réseau sous-presion, couplé à celui du réseau gravitaire, pour réduire les coûts, passé auprès de la SAUR, les consommations électriques des pompes de relevage, les charges de personnel affecté à ce budget.

Par les recettes suivantes : les taxes de raccordements aux réseaux, les redevances d'assainissement, l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice précédent.

Le budget ne prévoit pas de travaux d'assainissement. Des emprunts ont été contractés en 1981 et sur des durées de 60 ans.

Budget CCAS 2014

→ **Le budget du CCAS (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement.** Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du Département, de la subvention communale et de libérations reçues des participants ou de dons. Ces fonds permettent au CCAS d'aider des familles de la commune dans le besoin et d'organiser des activités pour les personnes âgées.

Le CCAS intervient pour : apporter une aide alimentaire, fournir des aides d'urgences aux familles et attribuer des bons d'énergie, assurer un service de portage de repas à domicile, assurer un service de télésurveillance, organiser une sortie de printemps pour les personnes âgées, organiser quatre repas par an, organiser un repas de fin d'année et offrir des colis de Noël.

Budget Caisse des écoles 2014

→ **Ecole et Centre de Loisirs**

Le budget de la Caisse des Ecoles (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du Département, de la subvention communale (équilibre du fonctionnement pour l'école et le Centre de loisirs), d'organismes tels que la CAF, de la participation des parents aux services périscolaires et de libéralités reçues des participants ou de dons.

Ces fonds permettent à la CDE d'équilibrer les dépenses indispensables "Autour de l'Ecole" telles que l'étude surveillée, la garderie, le Centre de loisirs et de financer ses charges de personnel.

La CDE intervient également pour : participer au financement des sorties scolaires, financer le spectacle de Noël et les dictionnaires pour les CM2. ●

(TRAVAUX) Revêtement terrain évolution

→ **Faites vos jeux ! Le réaménagement du plateau d'Yvette prend formes et couleurs au gré de la rénovation de l'espace sports et loisirs inscrite dans une perspective de "cœur de village".**

Après la création de l'aire de jeux pour la petite enfance plébiscitée par nos bambins friands d'aventure, il fallait offrir un lieu répondant aux usages des ados. Le nouvel espace sportif combinant installations de basket-ball, handball et mini-parcours VITA satisfait désormais aux aspirations des plus grands.

Conçu comme un socle de verdure et d'activités multi générationnel, l'endroit dont l'agencement a été repensé, intègre aujourd'hui à l'espace ludique des pôles pique-nique, pétanque et ping-pong favorisant ainsi échanges et convivialité. ●



Autant en emporte... la balayeuse

→ **La voie publique est un espace commun où hygiène et sécurité doivent être préservées. Son nettoyage saisonnier contribue à notre cadre de vie.**

Au même titre que les espaces verts, les chemins ruraux, les sentes et fossés, la route requiert tant pour l'image agréable du village que pour l'hygiène et la sécurité, un entretien régulier.

Au gré du calendrier et des événements, les services techniques assurent le ramassage de débris, le soufflage thermique des feuilles, le déneigement et salage de la voie publique. Le passage saisonnier de la balayeuse vient parfaire l'ouvrage retirant poussières, salissures adhérentes, matières huileuses ou grasses sur l'ensemble du réseau routier lévisien, évitant ainsi toute accumulation de substrats et assurant un nettoyage en profondeur...

Au quotidien, la propreté des voies, accotements et caniveaux reste cependant l'affaire de tous. En veillant à ce que la voie publique ne soit pas souillée par le transport de certains déchets ou reliquat de matériaux de travaux, en ramassant les déjections de vos animaux domestiques et par de multiples petits gestes simples et citoyens vous participez à l'entreprise commune et nous vous en remercions. ●



(EAU) Décarbonation

Le calcaire en voie de disparition dans nos robinets.

Dans le souci constant d'améliorer la qualité de l'eau potable, le SIRYAE a décidé de compléter les traitements actuels par une décarbonation. Ce procédé permet de baisser le taux de calcaire présent dans l'eau. Ce projet nécessitera des travaux qui s'échelonneront sur une durée d'environ 2 ans à compter de 2015.

Concrètement si vous projetiez d'acquérir un adoucisseur, cet investissement sera bientôt inutile.

Si vous êtes équipés de ce dispositif, une information sur le nouveau taux de calcaire présent dans l'eau vous permettra de régler ou d'abandonner votre installation. ●

(DECHETS) Grand nettoyage de printemps



La 5^e édition du Nettoyage de Printemps a rassemblé à nouveau de nombreux volontaires dans une ambiance aussi éco-citoyenne que conviviale.

Au sein du Parc, le Nettoyage de Printemps en chiffres, ce sont 30 communes participantes, sur 3 week-ends, 1100 volontaires enfants et adultes, environ 110 m³ ramassés.

Plus de 1150 élèves et enfants sensibilisés en amont des ramassages avec les ambassadeurs du tri.

A Lévis-Saint-Nom, cette année encore, l'opération menée sous un grand soleil, le samedi 15 mars, a été une réussite. De nombreux enfants de l'école d'Yvette mobilisée par l'intervention des "Ambassadeurs du tri" ont participé à ce traditionnel "grand nettoyage de printemps". Plus de 2m³ de matériels et débris de toutes natures ont été ramassés.

Un grand merci pour votre participation active et votre investissement. Venez rejoindre l'équipe en 2015 !

Fermeture de la déchèterie

Le SITREVA ferme temporairement la déchèterie d'Auffargis pour travaux et ce dans le souci de moderniser le site et améliorer ainsi le service aux usagers.

Par conséquent, la déchèterie sera fermée à partir du 9 juin pour une durée d'environ 3 mois.

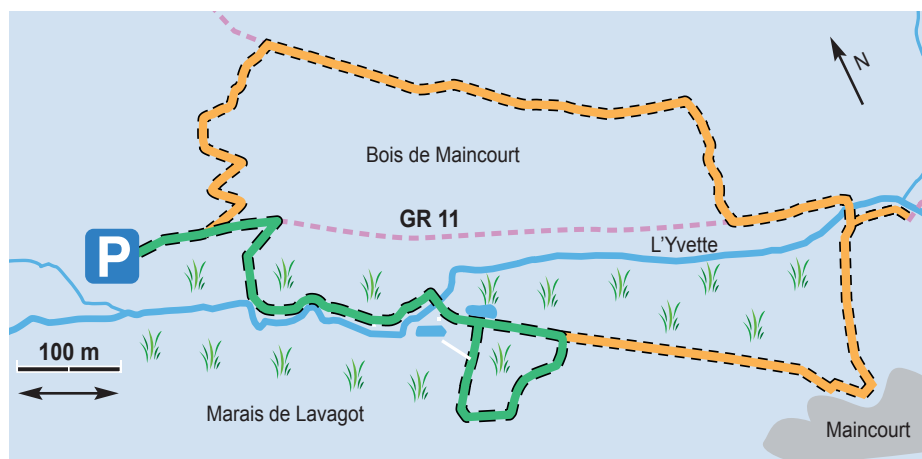
Le SITREVA invite les usagers à se diriger vers les déchèteries de Rambouillet et de Bonnelles.

(SENTIER DE MAINCOURT) L'éveil du marais au bois dormant



→ "Le marais, c'est un monde entier sur la terre, monde différent, qui a sa vie propre, ses habitants sédentaires, et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits et son mystère surtout", quelques lignes de Guy de Maupassant qui pourraient guider vos pas sur les sentiers du Marais de Maincourt restauré et inauguré le 12 mai dernier. Entre Dampierre et Lévis-Saint-Nom, le sentier de randonnée s'enfonce dans une zone de forêt humide appelée **roselière**. Guidés par des panneaux qui vous content les richesses du lieu, cheminez, ouvrez les yeux et le marais vous livrera ses secrets. Faune et flore s'épanouissent au fil de l'eau, des espèces rares l'investissent à travers joncs et massettes.

Pour que cet écosystème se révèle, le PNR s'est engagé car l'histoire du marais est aussi une histoire d'hommes. Ces dernières années, en raison du drainage et de la pousse des aulnes et des saules, le paysage s'était refermé. Il a fallu partir à la reconquête de ce territoire précieux, enlever les arbres, les dépôts pour que l'eau se montre à nouveau, que les mares apparaissent. Avec elles, la végétation spécifique a repris, des espèces d'oiseaux typiques des zones humides sont revenues. Aujourd'hui, rousserolle effarvatte, bruant des roseaux ou encore râle d'eau viennent à nouveau peupler les lieux.



Ce sentier situé en zone Natura 2000 (ZPS oiseaux), ce paysage à nouveau ouvert à tous, vous pourrez le parcourir en suivant la petite boucle, tracé ● (1h) sur pontons dans le marais, idéale pour les familles avec enfants en poussette et personnes à mobilité réduite. Si vous êtes bon marcheur, alors la grande boucle, tracé ● (2h) de 2,5 km qui gravit le coteau s'ouvrira à vous. Quel que soit votre périple, des stations d'observation et des panneaux pédagogiques vous diront tout sur l'histoire, la faune et la flore mais aussi sur l'écologie du lieu. Accès : Route de Maincourt D58. ●

(CCAS)

Sortie de printemps à Nogent-sur-Marne

→ Une journée à Nogent-sur-Marne avec pour thème le cinéma (organisée par le CCAS le 20 mai dernier).

La sortie de printemps du CCAS a réuni cette année 43 personnes.

Voici les participants au départ d'une croisière de 2h30 sur la Marne (photo ci-contre).

La matinée fut destinée au cinéma du Royal-Palace à Nogent-sur-Marne.

A partir de la première guerre mondiale, de nombreux films ont été tournés à Joinville le Pont. Le Royal-Palace fut inauguré en 1921 et a connu une histoire mouvementée. Utilisé pendant l'entre deux guerres comme un haut lieu du music-hall, il retrouva sa fonction de salles de projection pendant les décennies suivantes. L'évolution des cinémas ne lui étant plus favorable, il dut fermer ses portes en 1989 comme beaucoup d'autres cinémas. En proie au marché immobilier, il fut sauvé grâce aux Nogentais qui ont manifesté fortement pour son maintien. Pour cela, il a été alors inscrit aux monuments historiques grâce à la qualité architecturale et artistique de sa façade. Il fonctionne aujourd'hui avec 6 salles de projection. Nous nous sommes surtout largement attardés sur l'envers du décor c'est-à-dire l'évolution technologique de ces dernières années. Il s'agit bien sûr de la transition des films 35 mm vers le "numérique 3 D". Les nostalgiques se sont alors tristement calmés et les adeptes de la technologie ont posé eux de nombreuses questions.

L'après-midi a été réservé à la croisière sur la Marne.

Elle aussi était orientée vers le cinéma par de nombreux sketches présentés par Ambre et le commandant. Ceci nous a permis d'apprécier l'ambiance des glorieuses périodes cinématographiques et des fameux studios Pathé-Natan. C'était la belle époque des canotiers, des fêtes nautiques, des baignades... Tout ceci vaut à Nogent d'être passée dans la mémoire collective comme l'un des lieux de naissance des loisirs populaires. A l'orée du XXI^e siècle, Nogent est une coquette cité résidentielle de banlieue qui garde dans son paysage urbain la trace d'un riche passé. Et tout ceci est encore plus beau vu d'un bateau. ●



(CINEMA)

Lévis-Saint-Nom sous les feux de la rampe...



→ Le charme du village opère sur les cinéastes en herbe ou confirmés. Début avril, les arrêtés de circulation ont fleuri sur Lévis pour laisser libre court à la création audio visuelle. Deux tournages se sont croisés investissant nombre de nos voies offertes aux caméras.

Encore sur les bancs de l'Institut International de l'Image et du Son mais déjà très professionnelle et exigeante sur ses prises de vues et son synopsis, une première équipe s'est attelée au tournage d'un court métrage de 15 minutes, projet de fin d'études réalisé sous le titre "Les inséparables" par une jeune lévisienne, Chloé Leplat. Contant la relation fusionnelle unissant un frère à sa sœur, les séquences en extérieurs ont pris pour décor le Pommeret, le plateau d'Yvette et le Chemin du Marchais. Nous adressons à toute l'équipe tous nos vœux de succès dans cette entreprise.

Alors que les images étaient dans la boîte côté court métrage, un autre tournage se mettait en place à Girouard et établissait son "QG" sur le parking de la mairie. Cette fois, c'était une maison riveraine et la Place Yvon Esnault qui servaient de cadres aux séquences d'un téléfilm intitulé "La dernière échappée". Cette fiction met en scène les derniers mois de la vie de Laurent Fignon (interprété par Samuel Le Bihan) pendant le Tour de France 2010. Le scénario introduit le spectateur dans les coulisses de la grande boucle via le médecin personnel de l'ancien champion (incarné par Youssef Hadji). Une rencontre entre deux hommes d'où naîtront une amitié et la découverte d'un univers riche en émotions.

A la réalisation, Fabien Onteniente à qui l'on doit "Camping" 1 et 2, "Disco", "Turf", "Trois zéro"... et sous le feu des projecteurs Samuel Le Bihan, Youssef Hadji, Claire Keim. "La dernière échappée" signée Calt Production sera diffusée sur France 2 peu avant l'édition 2014 du Tour de France.

Alors, à vos petites lucarnes pour un travelling sur Lévis !.. ●

(F2L)

Une année réussie

A l'heure où vous lisez ces lignes, les cours sont terminés et l'année s'est achevée avec les prestations de nos élèves, petits et grands, en musique et danse. Les amatrices de gymnastique ont délaissé tapis, poids et bâtons avec regret.

Nous souhaitons que, pour tous, les efforts de l'année aient apporté de la joie et du bien-être, dans un plaisir partagé. Nous disons également un grand merci à nos professeurs.

Juin, c'est aussi l'arrêt de nos manifestations dont, la dernière en date était le Salon des arts. Nous avons accueilli 22 exposants et près de 250 visiteurs ! Nous vous invitons à (re)venir l'an prochain pour découvrir de belles peintures et créations artisanales.



Comme promis, voici les résultats du jeu proposé lors du salon (il s'agissait de choisir entre 2 affiches réalisées par Anthony Bouvier étudiant en graphisme) : c'est l'affiche n°2 (ci-dessus) qui l'a emporté avec le double de voix.

Le moment est venu de vous souhaiter à tous de très bonnes vacances !

Rendez-vous sur le site de la mairie/rubrique associations culturelles/F2L, pour découvrir les activités et manifestations 2014/2015 et au prochain Forum des associations le 6 septembre !

(AMICALE)

Visite de l'Arboretum de Chèvreloup

→ Un Arboretum est un parc planté de nombreuses espèces d'arbres bien identifiées pour étudier les conditions de développement et les montrer au public.

Celui de Chèvreloup, situé près de Versailles, est intégré au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Il rassemble plus de 2500 espèces d'arbres ce qui constitue la plus riche collection en Europe continentale.

Les quantités, les variétés et la rareté des sujets de l'arboretum de Chèvreloup permettent de le qualifier comme le "Musée de l'arbre vivant".

C'est aussi un lieu de nature et de recherche qui rassemble une multitude de spécialités scientifiques.

Cet endroit, méconnu des Français est aussi un lieu de sauvegarde des espèces en voie de disparition. Il permet d'améliorer nos connaissances sur la biodiversité. Il représente aussi un excellent lieu de détente et nous en avons bien profité. ●

Marie-Luce Dubois



Groupe de l'Amicale lors de la visite devant le merveilleux cerisier du Japon en fin de floraison.

(JEUNES D'AUTREFOIS)

Impressionnisme à Auvers-sur-Oise

→ Le 6 mai dernier, nous sommes allés à Auvers-sur-Oise, haut lieu de rencontre des peintres impressionnistes : Corot, Daumier célèbre pour ses caricatures, Pissaro, Cézanne etc... et enfin Van Gogh qui y est décédé en 1890 et inhumé avec son frère dans le cimetière d'Auvers.



Malgré un temps maussade, mais nous étions à l'abri : la visite du musée très intéressante suivie d'un déjeuner simple mais copieux au château et d'une croisière commentée sur l'Oise, tout cela a permis à nos adhérents d'effectuer un retour sur un art et une manière de peindre très différente des peintures conventionnelles. Grâce à notre guide passionnée par cet art nous avons appris les relations et différences entre tous ces artistes qui font la gloire des musées les plus riches.



Au début de septembre prochain, le Club organise un séjour vacances (8 jours) sur la façade atlantique, secteur de la Rochelle et ses environs. De nombreuses visites sont au programme, il ne reste plus qu'à espérer du beau temps et pour ceux qui partent plus tôt d'excellentes vacances.

Tous les membres du Bureau vous disent à très bientôt. ●

Le Président, André Civel

(UFC QUE CHOISIR) Infos à suivre...

LETTRE D'INFORMATION

L'UFC - Que Choisir de Lévis-Saint-Nom est heureuse de vous annoncer la parution de sa nouvelle lettre d'information "La gazette du consomm'acteur". Destinée exclusivement à nos adhérents et diffusée par mail tous les deux mois, elle vous propose en exclusivité ou en primeur, des informations sur la vie locale de votre association, notre Fédération et des conseils en lien avec le domaine de la consommation en général.

HAUT DEBIT INTERNET

L'UFC a saisi collectivement la direction d'Orange puis le médiateur des communications électroniques, compte tenu des débits particulièrement bas auxquels ont accès les Lévisiens. Suite au rejet du médiateur qui ne peut traiter que les réclamations individuelles et non collectives, nous avons demandé à une quinzaine de membres d'entamer individuellement une action, coordonnée par l'UFC. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre..

FORUM DES ASSOCIATIONS

L'UFC sera présente, comme chaque année, au prochain Forum des associations, le 6 septembre prochain au Centre Polyvalent d'Yvette.

Vous pouvez aussi nous rencontrer lors de nos différentes permanences, les 1^{er} et 3^e samedis du mois. ●

Pour nous contacter : contact@levissaintnom.ufcquechoisir.fr

Pour tout savoir sur notre association locale : www.ufc-levis78.org



(LA RECRE)

Retrouvez nous le samedi 28 juin. Chants, spectacles, tombola, kermesse, grillades... concert et danse sont au programme de ce rendez-vous incontournable.

(LEVIS COUNTRY LINE DANCE)

L'association "Lévis Country Line Dance" propose des Portes ouvertes pour essayer quelques pas de danse country dans la bonne humeur ou pour avoir des informations sur cette activité.

Tous les jeudis de juin de 20h à 21h, Salle polyvalente à Lévis.

Contact : lcd78@gmail.com - Tél : 06 03 71 67 65

(FETE NATIONALE 14 JUILLET)

Dimanche 13 juillet
Fête nationale
(Comité des Fêtes).
13 juillet en soirée :
buffet campagnard
(sur réservation),
diffusion de la finale
de la Coupe du monde
de football, retraite
aux flambeaux,
feux d'artifice,
bal du 14 Juillet.



(AGENDA)

A ne pas manquer

Chaque mois

- Le 2^e samedi de chaque mois : Café littéraire 10-12h, Centre Polyvalent (Graines et Cultures).

- Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois : permanence UFC Que Choisir (10-12h), et sur rdv le mardi après-midi.

Juin

- Samedi 28 juin : Fête de l'Ecole (La Récré).

Juillet

- Dimanche 13 juillet : Fête nationale (Comité des Fêtes).



- Jeudi 17 juillet : goûter (Jeunes d'Autrefois).

Août

- Jeudi 21 août : goûter (Jeunes d'Autrefois).

Septembre

- Samedi 6 septembre : Forum des Associations 10-17h.



Le Forum se tiendra le samedi 6 septembre de 10h à 17h au Centre Polyvalent d'Yvette. Toutes les associations lévisiennes seront présentes et vous aideront à préparer la prochaine saison sportive, culturelle, festive, de détente et d'amitié de toute votre famille. Ne manquez pas ce rendez-vous !

- Samedi 20 Septembre : Fête de l'Automne (Comité des Fêtes).

→ PORTRAIT

Benoît Verbeke et Gully-Vert...



Connaissez-vous Gully-vert ? Je vous parle d'un bateau de 6,50 m portant les couleurs du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Quelle curieuse association, un bateau pour représenter notre terre de forêts et de vallons ! Pour mieux comprendre, nous avons rencontré son sympathique propriétaire et navigateur, Benoît Verbeke, ingénieur dans le contrôle et la mise au point moteur dans le secteur automobile.



Benoît Verbeke, comment est née votre passion pour le nautisme ?

BV : A 14 ans j'ai découvert la voile un peu par hasard au cours d'une colonie de vacances d'été sur la presqu'île de

Crozon. Au bout d'à peine 3 semaines, on m'a proposé de mener l'un des bateaux école avec 5 jeunes de mon âge, au fond de la rade de Brest. Mon diplôme d'ingénieur en poche, et quelques économies patiemment réunies, je suis revenu à la voile habitable. Grâce à mon monitorat fédéral, j'ai pu communiquer ma passion durant 2 ans. J'ai ensuite investi dans l'achat d'un mini 650 de série pour découvrir la course au large.

Vous êtes très "éco" dans votre vie de tous les jours ?

BV : Attiré par le cadre de vie du PNR de Chevreuse, ma compagne et moi même avons trouvé à Lévis-Saint-Nom il y a deux ans une vie proche de la nature et "l'esprit village" qui favorise les contacts humains. Nous avons rénové notre maison dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable. Une isolation très performante (laine de

bois), chauffe eau solaire, poêle à bois, permettent de limiter la consommation pour le chauffage à environ 4 stères l'an.

C'est pour cela que le Parc Naturel Régional vous soutient ?

BV : La rencontre avec le PNR m'apporte l'envie et la force d'aller plus loin, et de porter haut les couleurs d'une structure qui œuvre dans le sens de la préservation de l'environnement. En le contactant je n'ai pas souhaité un soutien financier, mais cela m'a permis notamment d'être invité par une TV locale et d'obtenir des contacts avec des entrepreneurs, pas suffisamment encore, hélas.

Comment cela se traduit-il au niveau de votre bateau ?

BV : Les voiliers actuels, bien que propulsés par le vent, utilisent des énergies polluantes. Gully-Vert est 100% autonome en énergie : motorisation, bouilloire, électronique de navigation, outillage électrique du bord, absolument tout à bord fonctionne à partir de l'énergie produite grâce à des panneaux solaires nouvelle génération, et ce en préservant la performance du bateau. Je trouve ce concept intéressant, car il évite toutes les infrastructures d'acheminement de l'énergie.

Parlez nous de cette catégorie de bateau ?

BV : Ils mesurent 6,50 par 3m de large. A bord, les équipements sont très limités : pas de communication avec l'extérieur, sauf la VHF. Les téléphones portables sont interdits, obligeant à développer le sens marin, l'autonomie et la responsabilité. 80 % des grands skip-

pers sortent de cette catégorie ! ce qui rend le circuit sportivement relevé...

Quels sont vos prochains défis ?

BV : Être le 1^{er} mini 6m 50 à énergie 100% renouvelable à participer aux 2 courses majeures du circuit mini 6.50 que sont Les Sables-Les Acores-Les Sables en 2014 et la Mini Transat (Douarnenez-Canaries-Guadeloupe) dès que j'aurai réuni les fonds nécessaires.

Comment pensez-vous les financer ?

BV : J'ai utilisé le crowdfunding ou financement participatif sur internet et les réseaux sociaux, mais cela n'a pas bien marché, ainsi que le sponsoring. Il reste le financement personnel.

Quel message auriez-vous envie de donner aux lévisiens ?

BV : La mini Transat sera pour moi une excellente occasion d'échanger avec les élèves d'une classe de l'école primaire de Lévis-Saint-Nom, dans le cadre de l'opération "Label Bleu".

OPERATION LABEL BLEUE

A destination des scolaires (CM1 et CM2), l'opération "Label bleu" d'une part recueille l'engagement des concurrents à ne rejeter à la mer aucun débris non biodégradable, et d'autre part, exploite la course comme support pédagogique pour sensibiliser les enfants à la navigation, à la mer et aux problèmes environnementaux.

Entre vos allers retours à la Rochelle, les préparations du bateau, vos équipées en vélo dans notre vallée pour vous maintenir en forme, votre travail à Lardy, comment arrivez-vous à concilier votre passion, vie familiale et professionnelle ?

BV : D'un commun accord, j'applique avec mes proches le "6 mois, 6 mois", 6 mois priorité aux courses au large, 6 mois à la maison. C'est bien sûr au quotidien parfois difficile à vivre, cela nécessite une compagne et un entourage "sur mesure". Les liens sociaux qu'il a pu tisser ici lui sont précieux pour garder cet équilibre, ajoute sa compagne.

Sur ces dernières paroles, nous laissons cette sympathique famille en nous disant que Gully et Benoît méritent de porter les couleurs du Parc et du respect de la nature jusqu'à Pointe à Pitre. N'hésitez donc pas à en parler, que le vent de Lévis gonfle les voiles de Gully... ●

Plus de détails sur : www.gully-vert.com

(EGLISE DE LEVIS) Réfection des murs de la nef



Les travaux ont nécessité 156 heures de travail et 75 litres de peinture à la chaux.

→ Cure de jouvence pour une vieille dame. Un grand merci à Monsieur Lecoq qui a offert, avec l'aide de son équipe, une nouvelle jeunesse aux murs de la nef de l'église de Lévis-Saint-Nom. Les opérations de lessivage, rebouchage et de peinture ont nécessité 156 heures de travail et 75 litres de peinture à la chaux. Avec un point haut à 9 m, la pose d'un échafaudage a été nécessaire ainsi qu'une protection très soignée de l'orgue.



Ainsi s'achève un cycle de rénovation commencé il y a près de 15 ans comprenant successivement la réfection de la couverture en petites tuiles plates, la restauration du chœur et la mise à jour de plusieurs fresques, le ravalement des quatre façades et de l'intérieur du caquetoire et enfin la restauration de la voûte lambrissée de la nef. Pour ceux qui souhaitent admirer le travail réalisé ou simplement découvrir ce monument, l'église de Lévis-Saint-Nom sera ouverte au public lors de la Journée du patrimoine du 21 septembre prochain. ●

(ELECTIONS)

Extraits des résultats des élections européennes du 25 mai 2014 - Lévis-Saint-Nom

Inscrits : 1370 - Votants : 721 - Exprimés : 704

POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE (UMP) : 168 voix = 23,8%

LISTE BLEU MARINE (FN) : 135 voix = 19,1%

UDI MODEM LES EUROPEENS : 92 voix = 13%

CHOISIR NOTRE EUROPE (PS) : 71 voix = 10%

LISTE EUROPE ECOLOGIE : 66 voix = 9,3%...

L'ensemble des résultats est consultable sur le site de la mairie de Lévis-Saint-Nom www.levis-saint-nom.fr

(ETAT-CIVIL)

Décès

M. OCEPSKI Witold le 10/02/2014.

Mariages

SAUDRAIS Mathieu et DEBEEUVAIS Aliénor mariés le 01/03/2014.

RIOLI Fabien et PARLATI Fulvia mariés le 26/04/2014.

LIMOUSIN Michel et FOX Raphaëlle mariés le 17/05/2014.

Naissances

BOUCHÉ Gabin né le 9/5/14.

CHANOINE Joseph né le 3/4/14.

CARDON-HAMONET Olivier né le 8/3/14.

NGUYEN Hélène née le 4/3/14.

MORRIS Kenny né le 28/2/14.

FAUBERT Corentin né le 22/02/14.

ROCHE Anaïs née le 14/02/14.

BURNEL Louis né le 11/02/2014.

COBIAN Elsa née le 28/12/13.

→ CÔTÉ JARDIN Conseils pour l'été



Avec l'arrivée des belles journées d'été le jardin retrouve toute sa superbe ! Les fleurs font éclater leurs couleurs et pour un nombre croissant de personnes, il représente l'endroit propice qui permet de retrouver le calme et la sérénité et oublier enfin les soucis de la vie quotidienne.

Mais pour profiter de ces avantages, il faut également disposer d'un peu de temps et de courage pour l'action. Le but de ce petit article est de vous encourager à le faire en vous proposant une activité à réaliser ou des solutions à trouver.

Vous pourriez par exemple, faire le semis des bisannuelles comme les

pavots, giroflées, digitales, delphiniums, myosotis, pensées ou campanules.

Ces plantes après un repiquage éventuel en septembre seront du plus bel effet dans votre jardin au printemps prochain.

Le semis de plantes vivaces comme les ancolies ou les roses trémières serait également une autre idée. Celles-ci fleuriront encore plus tard l'année prochaine.

Nous ne devons en effet jamais oublier que le jardinage est en permanence une anticipation sur le futur.

Avec un bénéfice plus immédiat, le binage est destiné à briser la croûte de terre et le sarclage a pour but d'éliminer les mauvaises herbes. En une seule opération vous bénéficiez donc de deux avantages importants. En effet cette croûte superficielle favorise le dessèchement des sols par un phénomène de capillarité et briser cette partie superficielle apporte une économie d'eau très importante.

Vous pouvez aussi pailler les massifs. C'est aussi une bonne opportunité de conserver l'humidité au pied des plantes et limiter ainsi les repousses de mauvaises herbes.

Enlever les fleurs fanées des rosiers ou autres plantes à fleurs vous permettra d'obtenir une nouvelle floraison belle et abondante.

Juillet sera aussi le bon moment pour diviser et planter vos iris et vous aurez après jaunissement presque complet, à déterrer vos derniers bulbes du printemps. Vous devrez laisser sécher la terre autour des bulbes avant de les stoker à l'abri de la lumière et de l'humidité. Par mesure de précaution, il serait préférable de fixer et attacher les dahlias, les glaïeuls ou roses trémières qui craignent plus particulièrement les rafales de vent et de palisser les plantes grimpantes.

Surtout, il faut bien arroser les plantes et les fleurs en cas de fortes chaleurs. Rappelons qu'il est préférable de réaliser ces apports d'eau, le soir, pour éviter les écarts de température entre l'eau et la plante. Cela offrira également aux végétaux l'avantage de profiter d'une nuit entière pour profiter de la fraîcheur.

Pour le gazon, il sera nécessaire d'espacer les tontes et de garder une hauteur suffisante pour qu'il garde sa fraîcheur. Souvent il importe d'enlever les plantes coupées mais non détruites par la tondeuse, comme le plantain, la renoué et le pissenlit qui envahissent fréquemment les pelouses à ce moment. Dans ce cas, il s'agit de bien éliminer les racines avec un outil tranchant.

Quant à l'intérieur de la maison il faudra surtout apporter l'eau nécessaire et faire attention à la chaleur. Pour cela il s'agira surtout d'arroser régulièrement les plantes qui apprécient l'humidité comme les orchidées, de protéger le vitrage des vérandas exposées au soleil avec un rideau pour éviter une chaleur excessive ou apporter l'aération nécessaire. ●

Bon été à tous.



Daniel de L'Amicale



Lévis-infos

JUIN 2014

Journal municipal édité par

la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication :

Anne Grignon - Rédaction :

Commission Communication :

Martial Goussard - Anne Bergantz

Laure Bongert - Anne Grignon

Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux

Myriam Santerne

Conception réalisation :

A com. Anssens

Credit photos : Mairie Lévis-St-Nom

F. Anssens - PNR - DR.

Impression Exaprint certifié PEFC.

MAIRIE LEVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr

Site : www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Je : 8h30-12h, 14h-17h30

Ma - Me - Ve : 8h30-12h

Sa : 10h-12h (état civil seulement).

